

UNIVERSITE DE MONS

FACULTÉ DES SCIENCES

PROFIL D'ENSEIGNEMENT

MASTER EN SCIENCES INFORMATIQUES, À FINALITÉ APPROFONDIE

Le profil d'enseignement présente le profil de formation institutionnel attendu en fin de cycle (Bachelier, Master...). Il est décrit en termes d'acquis d'apprentissage, c'est-à-dire ce que l'étudiant doit savoir, comprendre et être capable de réaliser au terme d'une activité d'apprentissage, d'une unité d'enseignement, d'un cycle d'études. Les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, savoir-faire et savoir-être.

A l'issue de la formation, l'étudiant sera capable de :

Compétence	Avoir acquis les compétences professionnelles en relation avec la finalité définissant le diplôme
ACQUIS D'APPRENTISSAGE	<ul style="list-style-type: none">• Être spécialisé dans au moins un sous-domaine de l'informatique• S'initier à la recherche scientifique et au monde de la recherche• Pouvoir s'intégrer dans un environnement interuniversitaire et mener des collaborations scientifiques
Compétence	Avoir acquis des connaissances hautement spécialisées et intégrées et des compétences larges dans les diverses disciplines des sciences informatiques, qui font suite à celles relevant du niveau de bachelier en sciences informatiques
Compétence	Gérer des projets de développement informatique d'envergure
ACQUIS D'APPRENTISSAGE	<ul style="list-style-type: none">• Être capable d'appliquer, de mobiliser, d'articuler et de valoriser les connaissances et les compétences acquises en vue de contribuer à la conduite et à la réalisation d'un projet• Être capable de mener un projet à son terme en maîtrisant sa complexité et en tenant compte des objectifs, des ressources allouées et des contraintes qui le caractérisent• Faire preuve d'autonomie et être capable de travailler seul ou en équipe
Compétence	Gérer des travaux de recherche, de développement ou d'innovation
ACQUIS D'APPRENTISSAGE	<ul style="list-style-type: none">• Être capable d'appréhender une problématique inédite relevant des sciences informatiques et de ses applications• Pouvoir organiser et mener à son terme un travail de recherche, de développement ou d'innovation

- Rechercher de façon méthodique des informations scientifiquement valides, mener une analyse critique, proposer et argumenter des solutions éventuellement innovantes à des problématiques ciblées

Compétence Maîtriser les techniques de communication

- ACQUIS D'APPRENTISSAGE**
- Pouvoir communiquer de façon claire, structurée et argumentée, tant à l'oral qu'à l'écrit, ses conclusions, ses propositions originales ainsi que les connaissances et principes sous-jacents
 - Être capable d'adapter sa communication à des publics divers
 - Le cas échéant, être capable de communiquer dans une langue étrangère

Compétence Développer et intégrer un fort degré d'autonomie

- ACQUIS D'APPRENTISSAGE**
- Être capable d'acquérir seul de nouveaux savoirs
 - Poursuivre sa formation et développer de nouvelles compétences de façon autonome
 - Développer et intégrer un fort degré d'autonomie pour pouvoir évoluer dans de nouveaux contextes

Compétence Appliquer une méthodologie scientifique

- ACQUIS D'APPRENTISSAGE**
- Avoir la capacité de mener une réflexion critique sur l'impact de l'informatique en général et, en particulier, lors de la contribution à des projets
 - Faire preuve de rigueur, d'autonomie, de créativité, d'honnêteté intellectuelle, de sens éthique et déontologique